

Ingérence française

Valls remis à sa place p3

**Venue de la mission
de l'UA**

Rien ne sert de se précipiter p4

**Saisie de la Cour
Constitutionnelle**

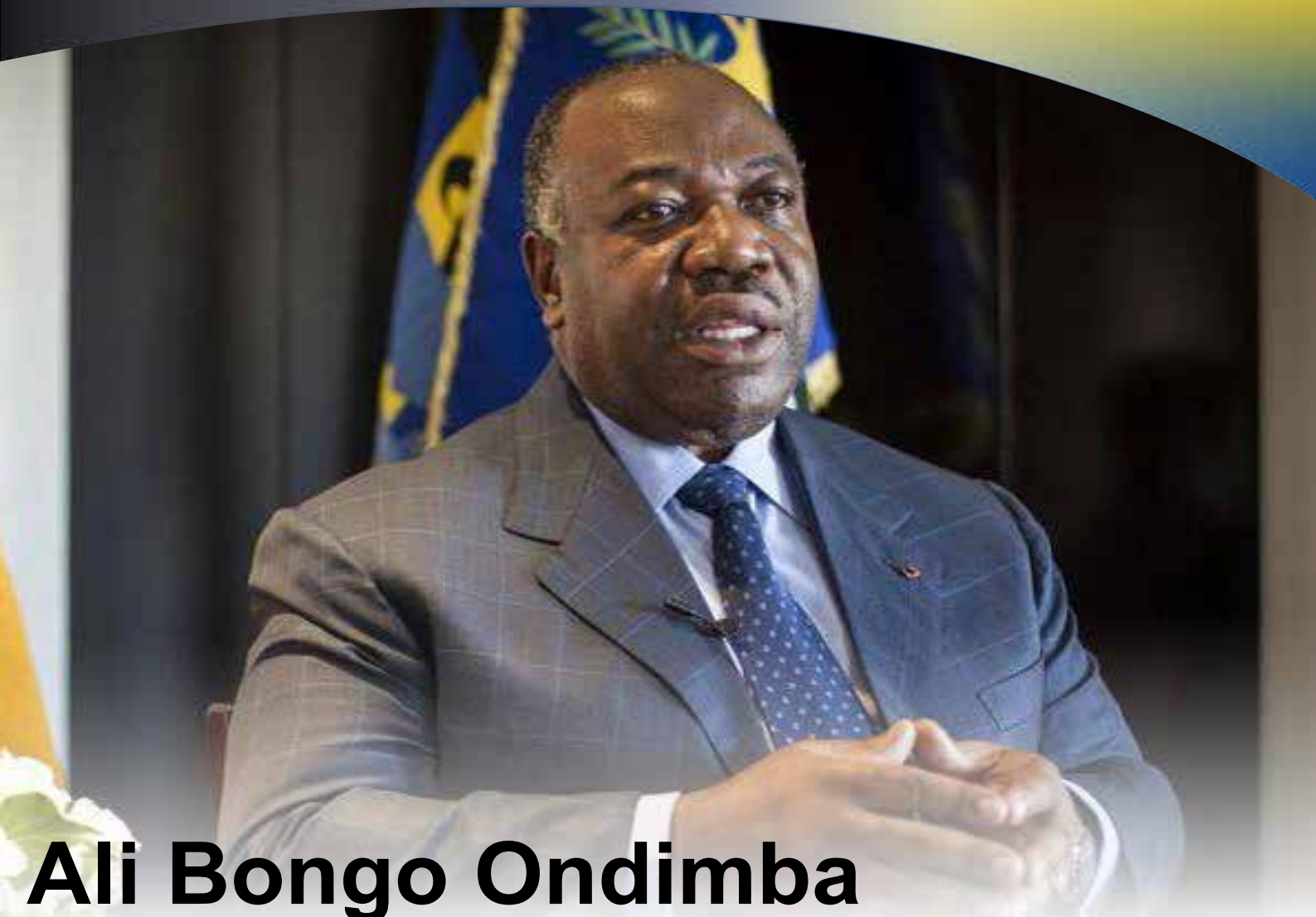
Ping contraint par ses patrons étrangers... p6

L'enjeu du recours de Ping p7

Ping multiplie les intimidations honteuses p7

Conjoncture

Priorité à l'apaisement p8



Ali Bongo Ondimba

« Le Gabon mérite
que ses enfants soient
unis et indivisibles »

Jean Ping et la Françafrique

Une connivence
vomie par la jeunesse
gabonaise p.5



Ali Bongo Ondimba

« Le Gabon mérite que ses enfants soient unis et indivisibles »



Publié le 05 septembre 2016
www.ledefigabon.com

Le Président de la République Ali Bongo Ondimba s'est rendu à l'hôpital d'instruction des armées pour visiter une dizaine de représentants des forces de sécurité et de défense, blessés dans le cadre de leur mission, alors même qu'ils assuraient la sécurité des biens et des personnes face aux violences orchestrées après l'annonce des résultats de l'élection pré-

sidentielle.

Le Chef de l'Etat a tenu à louer le professionnalisme, la retenue et le courage des forces de sécurité et de défense, au service de la protection de tous les Gabonais, et a appelé une nouvelle fois à l'apaisement et au calme.

« Aujourd'hui, nous devons tous nous mobiliser pour le retour du calme et de la paix dans notre pays. Le Gabon mérite que ses enfants soient unis et indivisibles afin d'offrir à chacun des meilleurs

conditions de vie », a déclaré Ali Bongo Ondimba.

Le Président qui, la veille, a déjà exhorté les Gabonais à se ressaisir : « Mes chers frères et sœurs, il faut reprendre la vie normale avant qu'il ne soit trop tard. Nous sommes un peuple uni qui partage chaque jour des moments inoubliables et nous devons plus que tout être indivisibles car ce pays est le nôtre ».

Le Chef de l'Etat a ajouté que « ceux qui souhaitent voir pays détruit oublient que Dieu veille sur nous car il nous a béni et nous protège de tous plans de l'ennemi ».

C'est dans ce contexte que différentes voix, comme celle de l'église catholique, appellent également les uns et les autres à privilégier l'unité et l'apaisement afin que le Gabon puisse surmonter au plus vite les difficultés du moment.



Ingérence française

Valls remis à sa place



d'intervention militaire, Ali Bongo a aussi tenu à préciser que les citoyens binationaux établis au Gabon, ne peuvent se prévaloir d'une autre nationalité au Gabon et par conséquent, sont assujettis aux lois et règlements gabonais.

Publié le 08 septembre 2016
www.ledefigabon.com

Ali Bongo Ondimba n'a aucunement l'intention de se laisser dicter sa démarche par rapport à la situation politique qui prévaut actuellement au Gabon. Dernièrement, l'homme fort du pays n'est pas allé par quatre chemins pour recadrer Manuel Valls, Premier ministre du très impopulaire gouvernement français (88% d'opinion hostile).

Valls qui a déclaré, entre autres, que « la sagesse commanderait de faire un nouveau décompte des résultats ». Comprenez : le Gabon doit

recompter les voix dans la province où Jean Ping a été battu à plate couture et, cela, hors des dispositions légales qui accordent ce droit uniquement à la Cour constitutionnelle.

Invité mercredi de la radio RTL, le président Ali Bongo Ondimba a répliqué qu'il ne se permettrait pas de demander à quelqu'un de violer la loi. Une réponse sans ambiguïté à l'adresse de Valls, dont le pays cache très mal son projet d'imposer, de gré ou de force, Jean Ping, candidat malheureux de la dernière présidentielle.

A propos des supposés « français disparus » que la France veut utiliser comme motif

En remettant à sa place le chef de gouvernement de l'ancienne puissance coloniale, qui semble véritablement obsédée par ce qui se passe actuellement au Gabon, le chef de l'Etat gabonais veut mettre les choses au clair : aucun pays, aussi puissant soit-il, n'a le droit de s'immiscer de la sorte dans les affaires gabonaises.

Pour nombre de commentateurs politiques africains, la réaction présidentielle tombe à pic dans la mesure où une délégation de médiateurs de l'Union Africaine est attendue dans les prochaines heures au Gabon. Une mission sur laquelle la France cherche visiblement à mettre une pression maximale.

Venue de la mission de l'UA

Rien ne sert de se précipiter

Publié le 09 septembre 2016
www.ledefigabon.com

Une mission de chefs d'Etat membres de l'Union africaine, conduite par le président Idriss Déby, devait débarquer à Libreville hier jeudi. Mais sa venue a finalement été reportée pour plusieurs raisons.

Selon le ministre gabonais des Affaires étrangères, lors d'une conférence de presse qui a aussi vu la participation du ministre de la Communication et du ministre de l'Intérieur, les questions d'agenda des chefs d'Etat ont posé problème. En plus du fait que le numéro un tchadien venait tout juste d'assister à la réunion du G20 en

Chine.

Notons que le Nigérien Issoufou, le Congolais Sassou-Nguesso, l'équato-guinéen Obiang Nguéma et le Sénégalais Macky Sall devaient aussi composer la délégation. On annonçait également la disponibilité du Kenya et de la Namibie à faire partie de la mission.

D'autres sources affirment en outre qu'il fallait d'abord bien s'accorder sur le rôle de la délégation qui, au départ, voulait avant tout ramener l'apaisement dans le pays et s'assurer que certains protagonistes ne s'entêtent à emprunter des voies hors des cadres légaux.

Situation sur le terrain

Quant au « message fort » d'acceptation de la mission,

souhaité par le président Idriss Déby, le président Ali Bongo Ondimba a déjà clairement fait savoir qu'il est prêt à recevoir comme il se doit la délégation. Ce qui, apparemment, n'a pas été le cas de Jean Ping qui, suite aux dernières « directives » de l'étranger le forçant à respecter la loi, est en plein cafouillage.

Un autre point doit être aussi pris en compte : le Gabon n'est pas à feu et à sang, comme le souhaitait Ping et ses amis d'ici et d'ailleurs. Le calme est revenu et les activités socio-économiques reprennent. Il n'y a donc pas lieu de précipiter la venue des chefs d'Etats qui peuvent se donner le temps d'apprécier l'évolution de la situation sur le terrain.

Pour cela, ils peuvent compter sur les rapports de leurs représentants sur place et des diplomates comme le Mauritanien Ahmedou Ould Abdallah, représentant de l'organisation de la Francophonie, Abdoulaye Bathily, le représentant de Ban Ki-moon en Afrique centrale ou encore l'Algérien Smaïl Chergui, commissaire paix et sécurité de l'Union africaine.



Jean Ping et la Françafrique

Une connivence vomie par la jeunesse gabonaise

Publié le 07 septembre 2016
www.ledefigabon.com

Jean Ping, la poupée chinoise de la Françafrique, poursuit ses discours mensongers sans se rendre compte que plus il parle, plus la jeunesse gabonaise le méprise. Le candidat de l'opposition, qui s'est autoproclamé président de la République avant même l'annonce des résultats, est définitivement rejeté par toute une génération de Gabonais habituée à la paix et qui ne veut plus que son pays soit la vache à lait de ces affairistes français nostalgique d'un temps révolu.

Pour certains analystes, c'est

un baroud d'honneur que mènent Ping et Robert Bourgi dans ce Gabon où la jeunesse ne souhaite qu'une chose : les voir s'éclipser pour de bon. Au fond d'eux, ils savent qu'ils ne pourront pas remporter ce combat électoral, à la suite de leurs erreurs monumentales et, surtout, en raison de leur passé sulfureux.

La grande majorité des jeunes gabonais ont surtout retenu de Ping, à l'issue de la période de précampagne et au terme de la campagne électorale, les milliards qu'il a volés à travers les scandales Sinohydro, Belinga ou encore Addax. Sans oublier sa volonté de semer le désordre à travers le pays, avec des « activistes » grassement

payés pour aller à l'abattoir... Jean Ping et la Françafrique avaient pu s'enrichir sur le dos des Gabonais et de l'Etat, du temps d'Omar Bongo qui lui a été plutôt magnanime.

Période durant laquelle ils ont pu duper tout le monde.

Aujourd'hui, celui qui se présente avec une fierté honteuse comme le candidat de l'Occident rêve d'un retour en arrière en voulant s'imposer par la ruse et la force. Un projet qu'il mène avec le soutien de quelques médias français à la solde de la Françafrique. Mais la jeunesse gabonaise et l'Afrique consciente en général ne lui accorderont pas cette faveur.





Saisie de la Cour Constitutionnelle

Ping contraint par ses patrons étrangers...

6

Publié le 09 septembre 2016
www.ledefigabon.com

Le candidat Jean Ping avait jusqu'à ce jeudi 16 heures pour déposer un recours auprès de la Cour Constitutionnelle. Finalement, il l'a fait en début de soirée après un long moment d'hésitations marqué par des vaines tentatives de paralyser le pays.

L'ancienne compagne de Pascaline Bongo n'a pas voulu se tourner vers cette institution sous prétexte que la présidente de cette institution serait la belle-mère de son adversaire, soit la « belle grand-mère » de ses propres enfants... Aujourd'hui, il explique sa démarche par le fait que ses patrons étrangers l'auraient forcé d'y aller.

Dans toute cette mascarade, on y voit désormais un peu plus clair. C'est le cas fla-

grant de l'arroseur arrosé. Tous ceux qui ont suivi de près l'évolution de la situation post-électorale au Gabon l'ont compris : si Jean Ping et son équipe ont cherché à fuir la Cour Constitutionnelle, c'est que le candidat de l'opposition est loin d'être exempt de tout reproche. Au contraire.

Les collaborateurs du président Ali Bongo Ondimba n'ont de cesse de soulever les anomalies dans des provinces comme le Woleu-Ntem et l'Ogooué-Maritime. Mais les médias occidentaux ont délibérément fermé les yeux sur ces réalités afin que l'opinion soit uniquement focalisée sur les résultats obtenus par le favori dans le Haut-Ogooué.

C'est en quelque sorte le jeu du chat et de la souris. Le camp de Ping refuse d'aller devant la Cour Constitutionnelle par peur d'être pris en flagrant délit de fraude. Les juges électoraux agiront de

manière conforme au texte juridique en vigueur concernant les anomalies d'où qu'elles viennent.

Une erreur de plus

L'équipe d'ABO ne compte pas rester les bras croisés. Des requêtes sur ces fraudes sont à l'ordre du jour depuis longtemps mais ses juristes attendent la décision de la Cour avant d'opérer dans la mesure où Ali Bongo Ondimba, jouit dans cette affaire, du statut de président élu.

Rien que pour le Woleu-Ntem, on parle d'une « avance » de quelque 17 000 voix pour le candidat Jean Ping. Sans oublier les autres scores chimériques visiblement manipulés dans les autres localités. Le porte-parole du président gabonais, Alain-Claude Billie By Nze était parmi les premiers à monter au créneau, face à ces aberrations.

Litige électoral L'enjeu du recours de Ping

C'est sous contrainte de la communauté internationale que Jean Ping s'est résolu à déposer un recours auprès de la Cour constitutionnelle. Epuiser les voies légales est une obligation pour ce candidat qui s'est autoproclamé président élu sans succès. Il n'est pas le premier à tenter le coup mais a échoué.

Combien de chance a un candidat qui espère un jugement en sa faveur alors qu'il demande aux juges de sortir du cadre de la loi pour obtenir une décision en sa faveur ? On comprend pourquoi Jean Ping a hésité de déposer un recours et a attendu le dernier moment. La Cour constitutionnelle aura à se pencher sur les matériaux électoraux dont ils disposent en observant la procédure dictée par la loi électorale.

L'enjeu de ce recours est donc de savoir si les juges électoraux vont se saborder en sortant du cadre de la loi ou pour des raisons politiques, ils justifieraient une telle entorse. Le candidat Jean Ping demande en effet le recomptage partiel des voix, c'est-à-dire dans la province de Haut-Ogooué.

Difficile pour la Cour constitutionnelle d'appliquer une nouvelle règle sur une partie seulement des résultats. Si elle pouvait aussi décider qu'un deuxième tour ait lieu pour départager les candidats, pour satisfaire la communauté internationale, elle pourrait donc demander à ce qu'il y ait un recomptage exceptionnel.

La question est pourquoi Jean Ping n'a pas demandé un recomptage général bureau de vote par bureau de vote dans tout le pays. Le président sortant qui est donné vainqueur par les résultats au niveau de la Cenap a déclaré que son principal adversaire a organisé des fraudes massives et utilisé des moyens cybercriminels.

Ping multiplie les intimidations honteuses

Publié le 10 septembre 2016
www.ledefigabon.com

La Cour constitutionnelle travaille sur les matériaux de vote fournis par la Commission électorale et pas d'autres sources. Pour traiter le recours déposé par le candidat Jean Ping. Elle devra donc vérifier les procès-verbaux de la province Haut-Ogooué pour déterminer si les scores coïncident.

Pour faire changer les résultats en sa faveur, celui qui est arrivé deuxième à la présidentielle du 27 août 2016 espère un recomptage par bureau de vote, et la confrontation avec les procès-verbaux aux mains de son équipe. Des procédures extra-légales qu'il veut imposer en multipliant honteusement les menaces et les intimidations à l'endroit de la Cour.

Les récentes crises politiques africaines ont démontré que

l'exigence d'un ou des candidats à comparer les matériaux électoraux officiels avec ce qui sont en leur possession est impossible. Par ailleurs, les procès-verbaux sont signés par les représentants des candidats dans les bureaux de vote. Les exigences du candidat et des observateurs qui sortent du cadre légal sont une pression manifeste sur l'organisme chargé d'organiser les élections et l'institution qui doit juger celles-ci.

Si l'on va dans la logique de la sortie du cadre légal, le Gabon devrait alors annuler l'élection présidentielle du 27 août 2016, prendre le temps de changer les règles sur les recours, le nombre de tour, la publication des résultats au niveau d'une circonscription électorale... cela en votant une nouvelle loi électorale.

C'est la seule option valable juridiquement. Autrement, la Cour constitutionnelle doit rendre un verdict politique en cédant à des pressions qui la poussent à renier la loi.





Conjoncture

Priorité à l'apaisement

8

Publié le 10 septembre 2016
www.ledefigabon.com

Deux semaines après le scrutin, les Gabonais retrouvent peu à peu la sérénité. La tension politique a baissé d'un cran. Le désaccord né de la récente élection présidentielle a laissé la place à un débat houleux, au sein de l'opposition elle-même et entre dirigeants et opposants au Gabon.

De nombreux citoyens sont persuadés que le litige électoral a enfin quitté les rues de la capitale. Les juges de la Cour Constitutionnelle ont deux semaines pour examiner les recours déposés par le candidat de l'opposition, Jean Ping. En adoptant cette démarche, l'ex-diplomate est appelé à être cohérent avec lui-même : il doit accepter la décision de la Cour.

La sagesse veut en outre que tout le monde attende sereinement la décision des juges électoraux. En tous cas, les commerces ont rouvert après quelques jours de tension et de

méfiance. De nombreux employés ont retrouvé également le chemin du travail, tandis que les élèves et les parents ont commencé pour la plupart à penser sérieusement à la rentrée scolaire.

En constatant le retour progressif de la situation à la normale et en attendant la décision de la Cour Constitutionnelle, la médiation de l'Union Africaine a été reportée à une date ultérieure. Une frange de la Communauté internationale, qui adoptait une position proche de celle de l'opposition, a mis de l'eau dans son vin. Raison pour laquelle l'équipe de Jean Ping, au bout de plusieurs jours de débat, a été contraint de se conformer à la légalité.

C'est une nouvelle occasion en or qui se présente maintenant. La sérénité et le retour définitif à la paix et à la concorde sont à portée de main et les Gabonais ne souhaitent pas manquer le coche. Ils veulent déjà tourner la page et poursuivre les efforts de développement du pays.